



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

Burundi

Le régime s'épargne de lutter contre la propagation du CORONAVIRUS et continue la préparation des élections tout en renforçant la persécution des opposants

**Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi**

mars 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
INTRODUCTION	1
I. UNE GESTION CALAMITEUSE DE LA PANDEMIE DU COVID-19	2
II. PERSECUTIONS CONTRE DES MEMBRES DE L’OPPOSITION POLITIQUE ET DES MILITAIRES ISSUS DES EX-FORCES ARMEES BURUNDAISES.....	4
II.1. Des actes de pillage, destructions de permanences du parti CNL, des champs, bétails et maisons appartenant aux membres de ce parti politique.....	4
II.2. Tortures, assassinats, arrêstations et intimidations des opposants politiques.....	6
II.3. Des militaires ex-FAB arrêtés au retour de leur mission en Somalie.....	12
II.4. Entraînements paramilitaires à l’endroit des jeunes Imbonerakure.....	13
III. SPOLIATIONS ET PILLAGES ORGANISES PAR LE PARTI AU POUVOIR ET SON CANDIDAT AUX PRESIDENTIELLES DE MAI 2020	14
IV. SPECULATIONS ET HAUSSES INCONTROLEES DE PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE	15
V. POLITISATION DES SERVICES DE SANTE COMMUNAUTAIRE, DEFI DE LA GRATUITE DES SOINS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS ET L’EPIDEMIE DE CHOLERA EN VUE.....	19
V.1. Politisation des services de santé communautaire du Ministère de la santé publique.....	19
V.2. Des lamentations à propos de la politique de gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans instaurée au Burundi	20
V.3. Une épidémie de cholera signalée dans la commune Mutimbuzi, province Bujumbura	20
VI. DROIT A L’EDUCATION : DES EFFECTIFS INQUIETANTS D’ABANDONS SCOLAIRES AU PREMIER TRIMESTRE DE L’ANNEEE SCOLAIRE 2019-2020	21
VII. D’AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT.....	22
VII.1. Une infrastructure routière en état défectueux.....	22
VII.2. Les enfants naturels non enregistrés dans les livres de l’état civil burundais.....	23
VII.3. Tortures, traitements inhumains et dégradants contre les prisonniers politiques	24
VII.4. Le parti CNDD-FDD bat déjà sa campagne électorale	25
VII.5. Les caféiculteurs de la province Karusi manquent de marchés et les cerises pourrissent sous leurs yeux.....	25
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26

INTRODUCTION

Un mois avant les élections de mai 2020, le parti CNDD-FDD renforce sa machine répressive contre les membres et responsables du parti politique CNL, son principal rival qui lui dispute de manière visible l'espace politique. Partout dans le pays, le parti au pouvoir instrumentalise l'administration publique et la ligue des jeunes Imbonerakure pour contraindre les burundais, en commençant par les militants du parti politique CNL, à adhérer de gré ou de force à son obsession de se maintenir au pouvoir.

Ainsi, il se fait coupable de violations graves de droits de l'homme notamment en tuant, en torturant, en arrêtant et emprisonnant injustement des gens innocents. Les membres de la milice Imbonerakure vont jusqu'à piller impunément, à détruire des plantations, à brûler des maisons et à tuer le bétail pour la simple raison que leurs propriétaires sont des membres du parti politique CNL.

Les contraintes de contributions forcées instaurées depuis quelques années par le régime en place continuent à frapper le peuple burundais, malgré la situation de pauvreté dans laquelle ce dernier croupit. A l'image du Président Pierre Nkurunziza, le candidat du parti au pouvoir, Evariste Ndayishimiye, reçoit partout où il passe pour sa propagande politique qu'il a illégalement commencée, des offrandes collectées pour lui par la population. A côté de ces spoliations, le peuple burundais fait actuellement face à des hausses incontrôlées des prix des produits de grande nécessité en l'occurrence le sucre, l'engrais chimique FOMI, le ciment, les produits BRARUDI qui sont vendus clandestinement par les tenors du pouvoir notamment en RDC et en Tanzanie à des prix exorbitants. Au même moment, les prix des denrées alimentaires ont grimpé suite à une mauvaise production et la gouvernance commerciale lacunaires.

Au niveau social, la crise politique ne fait qu'empirer les secteurs de la santé et de l'éducation. Le gouvernement burundais va jusqu'à prendre à la légère la pandémie du CORONAVIRUS qui ravage le monde. Le laisser-aller et la mauvaise gestion qui gangrènent le pays ont mis en mal les services de santé communautaire et la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans. Délaissée par un leadership politique qui ne roule que pour ses intérêts égoïstes, la jeunesse perd la boussole et les écoles se vident de ses sujets. Le désespoir face à l'avenir incertain, la pauvreté des familles sont ainsi à l'origine de forts taux d'abandons scolaires.

I. UNE GESTION CALAMITEUSE DE LA PANDEMIE DU COVID-19

Au moment où tous les pays du monde se mobilisent pour combattre la pandémie du CORONAVIRUS qui a déjà emporté des milliers de vies humaines dans le monde, le régime de Pierre Nkurunziza tergiverse et montre une réelle incapacité de pouvoir gérer efficacement le double contexte de lutte contre la pandémie et l'organisation des élections de mai 2020. Au moment où la pression devenait de plus en plus forte, le régime a fini par reconnaître officiellement l'existence d'au moins trois personnes testées positives au CORONAVIRUS dans le pays. Cependant, la rigueur dans les actions de lutte contre cette pandémie est restée douteuse et déficitaire. Jusqu'à présent, le régime a refusé de limiter les rassemblements publics notamment dans les églises, les bistrot, les terrains de jeu, les propagandes politiques et électoralistes. Le gouvernement a même déclaré que le CORONAVIRUS n'allait aucunement empêché les scrutins de mai 2015.

Le 20 mars 2020, le ministre de la santé publique a sorti un communiqué de presse pour exiger aux burundais et aux étrangers qui rentraient au pays de payer eux-mêmes les frais de résidence et de subsistance pendant toute la durée des 14 jours de la quarantaine dans les hôtels que le pouvoir lui-même leur exigeait d'occuper. Ce communiqué était sorti à la surprise des jeunes élèves qui rentraient de l'Ouganda où des écoles venaient de fermer dans le cadre de la prévention contre la pandémie du CORONAVIRUS.

Sur les frontières du Burundi avec la Tanzanie, 93 personnes dont des étudiants qui rentraient de l'Ouganda avaient été embarquées dans des camions de police à partir de Kobero vers les hôtels de la province Muyinga où elles devaient se prendre en charge en vivres, eau et frais d'hôtels. A Kanyaru, environ 80 personnes à majorité des élèves avaient été conduites dans des hôtels des provinces Kayanza et Ngozi, le 23 mars 2020, après avoir passé une nuit à belle étoile sur la frontière où elles avaient été bloquées.

Ces jeunes élèves dépourvus de tout se lamentaient disant ne pas avoir de moyens supplémentaires pour assurer leurs besoins pendant toute la période de leur mise en quarantaine. Des parents de certains enfants en quarantaine se disaient stupéfaits par le comportement des autorités politiques burundaises. Ils se débattaient pour nourrir leurs enfants et répondre à leurs multiples besoins. Ils estimaient que des mesures accompagnatrices plus responsables devraient être prises pour mieux prendre en charge ces personnes.

Le gouvernement aurait pu prévoir des modalités de restauration et de prise en charge de ces personnes au lieu de leur imposer des mesures et les contraindre à gérer eux-mêmes les conséquences d'une pandémie qui a pris le monde au dépourvu. D'après les victimes, l'État burundais a failli à ses obligations de protection. Personne ne pourra comprendre comment et pourquoi l'État du Burundi n'avait pas prévu des conditions humaines pour une action de mise en quarantaine en vue de la prévention contre une pandémie qui menace le monde entier.

Qui plus est, le pouvoir du CNDD-FDD, avait négocié des chambres dans les hôtels de ses militants à un prix supérieur au prix pratiqué comme s'il profitait de la pandémie. A Muyinga nous apprenons par exemple que des occupants de certains hôtels avaient été dans la contrainte de payer 20 000 FBu par nuité et par personne, une chambre qui normalement se payait 10 000 ou 15 000 FBu.

En date du 15 mars 2020, 261 personnes en provenance du Rwanda, parmi elles 75 élèves et 26 étudiants, 132 adultes dont 10 rapatriés et 20 étrangers avaient été retenues à la frontière Burundo-Rwandaise en province Kirundo avant d'être conduites à l'école paramédicale de Ngozi pour être mise en quarantaine. Ces personnes avaient vécu dans des conditions atroces dans leur mise en quarantaine. L'Etat du Burundi n'avait rien prévu pour assister ces personnes qui avaient passé au moins deux jours et deux nuits sans manger avant d'être conduites à Gitega pour y subir des tests du Covid-19.

En province Rumonge, la police et les autorités provinciales ordonnaient au moins à 145 personnes mises en quarantaine au centre de métier, depuis le 23 mars 2020, de s'autoprendre en charge dans tous leurs besoins.

En province Cibitoke, au moins 52 personnes avaient été mises en quarantaine le 22 mars 2020, aux chefs-lieux de la province et dans la commune Buganda. Ces personnes étaient en provenance de la RDC et du Rwanda. Ces personnes regroupées dans des salles communes avaient peur d'être contaminées s'il y avait un cas testé positif au COVID-19. Elles n'avaient ni à manger ni de l'eau potable.

Trente huit personnes dont 21 hommes, 12 femmes et 5 enfants avaient été mises en quarantaine dans une salle commune de la croix rouge dans la commune Buganda. Il n'y avait ni lieux d'aisances, ni nourriture, ni couvertures et tous dormaient à même le sol.

Le gouverneur, Joseph Iteriteka demandait aux administrateurs communaux de collecter des vivres pour assister ces personnes.

En province Cankuzo, dix personnes de la commune Mishiha et deux de la commune Cendajuru refusaient de loger dans les hôtels qu'elles allaient eux mêmes payer. Ceux de Mishiha passaient la nuit à la cour intérieure et ceux de Cendajuru passaient la nuit au cachot du commissariat communal de police.

II. PERSECUTIONS CONTRE DES MEMBRES DE L'OPPOSITION POLITIQUE ET DES MILITAIRES ISSUS DES EX-FORCES ARMEES BURUNDAISES

II.1. Des actes de pillage, destructions de permanences du parti CNL, des champs, bétails et maisons appartenant aux membres de ce parti politique.

En province Cibitoke, vers 23 heures, la nuit du 10 au 11 mars 2020, un groupe d'une quarantaine de jeunes Imbonerakure sous le commandement de Kadafi et un certain Niyongabo, munis de gourdins et machettes ont attaqué pour détruire la permanence du parti CNL se trouvant sur la transversale VI, colline Kaburantwa, commune Buganda. Ils ont tabassé trois membres du CNL qui étaient venus voir ce qui se passait. L'une des victimes, Jean Paul Butoyi, a perdu connaissance et avait été directement évacuée à l'hôpital de Kaburantwa. La police est intervenue lorsque des membres du CNL allaient se vanger.

En province Kirundo, précisément sur la colline Kigoma en commune Bugabira, des porcs appartenant aux membres du parti CNL du député Rwaso Agathon ont été abattus dans la nuit du 20 au 21 mars 2020. Deux porcs d'un certain Kamaranyota Jean de Dieu ont été retrouvés mort dans la matinée de ce jour, et un autre porc abattu dans la porcherie d'un certain Gervais de la même colline. Au même moment, les jeunes Imbonerakure auteurs de ces crimes avaient détruit des champs de bananeraies et de maniocs. Des réunions avaient été tenues au bureau du secrétaire communal du parti CNDD FDD pour préparer les auteurs, selon des participants qui avaient désavoué le plan criminel.

Après ces crimes, une chasse à l'homme avait commencé, les membres du parti CNL avaient désormais opté de vivre en cachette par peur d'être à leur tour abattus.

Dans la même province de Kirundo, des jeunes Imbonerakure de la colline Kiravumba en commune Busoni ont brûlé quatre maisons et volé 14 chèvres, une moto et deux vélos appartenant à la famille du représentant du parti CNL en zone Bukerwa, le nommé Emmanuel Icoyitungiye. Après le crime, les victimes s'étaient confiées à l'administrateur communal et au gouverneur de province, mais ces derniers s'étaient contentés d'organiser une réunion pour demander aux auteurs du forfait de remettre vainement ce qu'ils avaient volé, sans aucune autre forme de punition. La famille composée d'au moins neuf enfants et de cinq adultes dont la vieille mère et les frères d'Emmanuel Icoyitungiye passaient leurs nuits à belle étoile au chef-lieu de la commune Busoni sans aucune assistance et sous des menaces des Imbonerakure.



Emmanuel Icoyitungiye Photo ©Iwacu



Une maison incendiée à Cendajuru en province de Cankuzo.

Photo ©Privé

En province Cankuzo, commune Cendajuru, des miliciens Imbonerakure du parti au pouvoir ont brûlé deux maisons appartenant aux familles de Rwaso Liboire et Miburo Deo, sur la colline Gashirwe, zone Nyamugari.

Ces deux chefs de ménages ont été victimes de leur appartenance au parti CNL. Les membres du parti CNDD-FDD se plaignaient que leur parti était en train de perdre ses membres qui adhéraient en masse au parti CNL suite aux recrutements que faisaient ces deux hommes.

II.2. Tortures, assassinats, arrêstations et intimidations des opposants politiques

En province Kirundo, commune Ntega, des Imbonerakure, miliciens du parti CNDD- FDD, ont tabassé, en date du 21 mars 2020 sur la colline Murungurira, le nommé Hakizimana Emmanuel l'accusant d'agression parce que ce dernier avait utilisé la salutation du parti CNL.

Le lendemain, des Imbonerakure avaient également tabassé un certain Majambere Dieudonné, âgé de 38 ans, vivant sur la colline Buringanire, l'accusant d'avoir refusé de faire parti de la milice.



*Ezéchiel Dusabe, fils de Damien, victime d'assassinat
Photo ©Privé*

En commune Bwambarangwe, précisément sur la colline et zone Buhoro, province Kirundo, des Imbonerakure ont tabassé à mort le 31 mars 2020, un certain Dusabe Damien et son fils lorsque le premier qui venait de rentrer d'exil en République Unie de Tanzanie se rendait au centre de santé où il croyait se faire tester du CORONAVIRUS.



Damien, victime d'assassinat. Photo ©Privé

Des sources sur place nous signalaient que les victimes étaient tombées à au moins deux km de chez elles, dans une embuscade criminelle tendue par un groupe d'Imbonerakure munis de machettes et qui les ont tous sauvagement massacrées. Cinq personnes soupçonnées dans le crime avaient été arrêtées et se trouvaient deux jours après au cachot du commissariat de police en commune de Bwambarangwe.

En province Makamba, des jeunes Imbonerakure en zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac organisaient des patrouilles nocturnes intimidant sur leur passage les militants du parti de l'opposition CNL. Dans la nuit du 7 au 8 mars 2020, une centaine de jeunes Imbonerakure venus de Kiderege, Muyange, Bukeye et chaussés de bottines militaires et tenues de police, armés de gourdins et machettes ont passé toute la nuit à sillonner les collines Biniganyi, Buheka et Kabo et à rôder autour des ménages appartenant aux membres du CNL.

« Nous avons appelé au téléphone le commissaire communal de police (Jean Claude Nduwimana) pour nous venir en aide, mais il n'a même pas daigné décrocher son téléphone. Nous avons donc compris que ce que faisaient ces Imbonerakure était connu car même le représentant communal du service national de renseignement à Nyanza-Lac était venu à Biniganyi vers 22 heures, mais avait laissé faire ces Imbonerakure».. Des sources sur place ont révélé que les patrouilleurs avaient commis des vols dans certains menages. Ils avaient en effet défoncé des maisons et volé des poules et autres biens ménagers. Des agents de l'administration locale contactés avaient confirmé les faits.

Dans la même zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, un groupe de jeunes Imbonerakure en patrouilles nocturnes a fait irruption dans la nuit du 15 mars, vers 20 heures, dans une boutique appartenant à un certain Jean Marie Nsabimana.

Ils ont tabassé des clients qui échangeaient autour d'un verre accusant ces derniers d'être des partisans du parti CNL. Le propriétaire de la boutique a tenté de fermer la porte de sa boutique mais ces assaillants l'ont défoncée avant de faire sortir le propriétaire et de le tabasser à son tour.

Ces jeunes du CNDD-FDD en tenues militaires et armés de gourdins étaient commandés par un certain Ciza, chef local d'Imbonerakure sur la colline Mugerama. *« Ils avaient volé 2 téléphones portables et une somme de 25000 francs au propriétaire de la boutique »*. Les victimes du crime, Jean Marie Ndayisaba, Nyingisha, Simon et un certain Désiré avaient porté plainte à la police de Nyanza-Lac, mais l'Officier de Police Judiciaire avait eu peur de faire respecter la loi et s'était contenté de demander aux deux parties de régler l'affaire à l'amiable.

En province Ngozi, des Imbonerakure de la colline Ruyaga, zone et commune Ruhororo ont encerclé le domicile du représentant collinaire du parti CNL du nom de Muhitira. Ils l'avaient tabassé jusqu'à ce qu'il ne puisse plus marcher. L'administration et la police locales avaient gardé le silence complice devant le crime et les auteurs n'avaient pas été inquiétés.

En province Bururi, suite à un affrontement le 13 mars 2020 entre des jeunes de la milice Imbonerakure et ceux du parti CNL, la police a arrêté deux frères dont Pacifique Nduwimana, représentant du parti CNL sur la colline Nyagwaga, en zone Bamba, commune Bururi.

Des sources administratives les accusaient de s'être coalisés, à la veille de leur interpellation, pour infliger des coups et blessures à un jeune du parti au pouvoir sur la colline voisine de Rushemeza dans la même zone Bamba. Ces allégations avaient été rejetées par les représentants du parti politique CNL qui estimaient que la police avait été partielle pour n'avoir arrêté aussi les jeunes du parti CNDD-FDD partie aussi à l'affrontement.

Entre temps, huit autres jeunes du parti CNL vivaient en cachette craignant de se faire arrêter suite au même dossier.

Douze autres personnes dont des membres du CNL et des retraités ex-FAB poursuivies dans un dossier d'assassinat d'un jeune du parti au pouvoir, Niyongabo Eric, sur la colline Mahango, commune Matana, venaient d'être transférées toutes à la prison de Bururi après avoir passé deux semaines en détention au cachot du commissariat de police en commune Matana. Pourtant, les sources concordantes au sein de la milice Imbonerakure affirmaient que le jeune homme avait été assassiné par ses collègues.

En commune Mugamba de la même province, des policiers ont farouchement torturé et exécuté une personne du nom de Niyondiko en du 9 mars 2020 sur la colline Gakaranka, zone Kivumu. Des sources sur place disaient que les bourreaux avaient encerclé sa maison dans la matinée avant de le capturer, de l'exécuter et de l'enterrer sur place. La victime était accusée d'avoir participé aux manifestations contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015 et soupçonnée d'appartenir aux groupes rebelles contre le pouvoir en place.

En province Gitega, les administrateurs communaux des communes Buraza, Rutozi Didace et Makebuko, Cyprien Nibitanga, avaient interdit les activités du parti CNL dans leurs communes.

A Buraza, l'administrateur communal a tenu une réunion avec les jeunes Imbonerakure en date du 13 mars 2020 pour donner l'injonction d'interdire toute activité du CNL dans sa commune, d'arrêter tous les représentants des organes dirigeants de ce parti avant les élections de mai 2020, surtout ceux qui sont sur les listes des candidats aux élections communales et les mandataires électoraux.

A Makebuko, l'administrateur communal a interdit la construction de la permanence du CNL sur la colline Murenda. Il a dit que cette colline est un lieu historique pour le CNDD-FDD car c'est là où a eu lieu le premier rassemblement du mouvement au sortir de la rébellion.

En province Bubanza, une personne du nom de Joseph Nyabenda a été retrouvée morte lorsqu'elle veillait contre des voleurs dans son champ de tomates, la nuit du 21 mars 2020 sur la colline et zone Mitakataka, commune Bubanza.

Des sources sur place avaient indiqué que la victime avait été tuée à la machette par des jeunes Imbonerakure en patrouille. L'administration et la police avaient interpellé, selon ces mêmes sources, au moins 4 jeunes Imbonerakure de la colline Muyange suspectés d'être les auteurs du crime.

En province Rumonge, des policiers ont tué, dans la nuit du 27 mars 2020, le nommé Onesphore Mukamarakiza résidant sur la colline Gisenyi, zone Muramvya, commune Burambi. Trois autres personnes dont la femme de la victime, Thérèse Ndayikengurukiye 38 ans, deux de leurs voisins, Marie Goreth Tuyisenge et Albert Nduwimana ont été arrêtés et conduites au cachot du commissariat communal de police de Burambi.

Des témoins ont rapporté que des policiers avaient encerclé son domicile, avant de défoncer la porte de sa maison et de le tuer. Le lendemain matin, son corps était allongé à côté d'un fusil appartenant, selon la police, à la personne tuée. Des policiers avaient tué sous le même chef d'accusation le nommé Albert Niyondiko sur la colline Gakaranka, commune Mugamba, province Bururi, son corps découpé en morceaux avant d'être enterré près de son enclos par ses mêmes bourreaux.

En province Bujumbura, des Imbonerakure ont tué le soir du 16 mars 2020, le nommé Metoucella Nahishakiye, un jeune partisan et leader dynamique du parti politique CNL sur la colline et zone Migera, commune Kabezi. La victime n'avait cessé de déclarer à sa famille qu'elle était en danger de mort accusant des Imbonerakure de l'intimider et de le traquer.

Dans cette même commune de Kabezi, quatre jeunes imbonerakure Ndikumana Timothée, Dusabimana méthode, Kaduga et Nimubona Félix ont tabassé et blessé grièvement en date du 24 mars 2020, trois membres du CNL, Niyongabo Félix, Bigirimana Saïdi, et Ndayisenga Jean-Paul résidant sur la colline de Mubone.

En commune Mutambu, des Imbonerakure commandés par Simbananiye Ananias ont failli lyncher en date du 22 mars 2020, le nommé Habonima Édouard, membre du parti politique CNL alors qu'il rentrait à son domicile. La victime a été évacuée en état très critique et hospitalisée dans un centre de soins que la famille avait caché pour que les bourreaux ne l'achèvent.

Selon des sources sur place, des Imbonerakure avaient tenu des réunions dans toutes les communes de la province, pour se convenir sur un plan d'exécution et de persécution des opposants politiques surtout du parti politique CNL.

En communes Mubimbi et Isare, la réunion avait eu lieu en date du 11 mars 2020 en zone Kinama de la commune Mubimbi et était présidée par Emmanuel Busogo, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en compagnie avec le député Adolphe Banyikwa. Il y avait aussi Ndayisenga Émile, enseignant de l'ECOFO Kinama et Ndayizeye Eddy Robert de Nyambuye, en commune Isare.

L'objectif était, selon des participants à cette réunion, de préparer ensemble comment éliminer les CNL en commençant par ceux qui figurent sur les listes des élections de mai 2020.

En communes Mutimbuzi et Mutambu, la réunion avait été tenue le 13 mars 2020 dans les enceintes de l'hôtel Kiranzura Pahorina situé à Muyange2, zone Gatumba, commune Mutimbuzi.

La réunion était dirigée par Emmanuel Nkeshimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD et Élysée Nindorera, secrétaire communal du parti en commune Mutimbuzi.

Les Imbonerakure de la commune Mutimbuzi qui participaient à cette réunion sont Nkurunziza Eric, Nunguri Ildephonse et Nkurunziza désiré. Ceux de Mutambu étaient Eliezer, Dieudonné Ndikumana, Simbananiye Ananias, Nahimana Onesphore, Gaseke Jean Claude et Manirakiza Paul.

La réunion visait aussi l'élimination physique des responsables du parti CNL de ces deux communes à commencer par ceux de Mutambu, une commune, selon leurs dires, qui regorge de beaucoup de partisans du CNL.

En commune Mukike, Nyabiraba et Mugongo-Manga, la réunion a eu lieu au chef lieu de la commune Nyabiraba le 10 mars 2020. Elle était dirigée par Ferdinand Simbananiye, administrateur communal de Nyabiraba, Nizigiyimana Patrice de Mukike, et Joris Kabereka de Mugongo-Manga.

Le mot d'ordre était toujours le même : planifier l'élimination physique des opposants politiques, surtout ceux du CNL.

Pour les communes Kabezi et Kanyosha, la réunion a été tenue en zone Ruyaga, commune Kanyosha, en date du 15 mars 2020. Cette réunion était présidée par Maître Deo, Munzerere Jean Berchimans qui est l'administrateur communal de Kanyosha, Espérance Habonimana, l'administrateur communal Kabezi et Rungu Diomède, chef provincial du SNR Bujumbura.

A Kabezi, le plan macabre d'élimination des responsables du CNL avait aussitôt été mis en exécution le lundi 16 mars 2020, selon nos sources, par l'élimination de Metoucella Nahishakiye, sur la colline Migera, zone Migera.

En province Karusi, le secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Mutumba a arrêté, dimanche le 08 mars 2020, deux responsables du parti politique CNL, Ndikumasabo Éric, responsable de la jeunesse Inyankamugayo et Denis Ncurebugufi, responsable de ce parti dans les communes Mutumba et Nyabikere. Les deux hommes ont été transférés mercredi le 11 mars 2020 au cashot du commissariat provincial de police de Karusi, accusés de faire la propagande du parti CNL. Lors de leur interpellation, les victimes venaient de donner deux dépliants du parti CNL à deux responsables de ce même parti politique de la colline Bibara, où les quatre

personnes résidents par ailleurs. Rappelons que trois autres responsables du parti CNL originaires de la même commune de Mutumba sont locataires de la prison centrale de Mpimba depuis plus d'une année. Des sources sur place révèlent que cette intolérance politique a débuté avec le Référendum électoral dont le non avait remporté à plus de 50% dans la zone de Bibara.

En province Rutana, Ndayikeza Victor, ancien administrateur de la commune Rutana de 2012 à 2015, et son comptable du nom de Godefroid ont été arrêtés mardi le 24 mars 2020 par la cour anti-corruption venue de la province Gitega, accusant les deux hommes d'avoir détourné 18 millions de francs burundais pendant l'exercice de leurs fonctions. Des sources proches des familles des victimes et des anciens collègues dénoncent un montage pour justifier leur double arrestation. Alors qu'ils venaient de quitter les rangs du CNDD-FDD, l'adhésion au parti politique CNL est le motif principal de leur arrestation, selon les mêmes sources.



En province Ruyigi, des Imbonerakure ont attaqué le 30 mars 2020, le domicile du responsable du CNL, Masabarakiza Patrice, sur la colline Nyaburondwe, commune Butaganzwa. Ils ont grièvement blessé le chef de ménage, son épouse Elivanie Sindoraniwe et son fils Méthode Ntirampeba, accusant ces derniers de perturber la sécurité du parti politique au pouvoir.

*La personne blessée, Photo
©Privé*

II.3. Des militaires ex-FAB arrêtés au retour de leur mission en Somalie

Des militaires issus des anciens Forces Armées Burundaises sont victimes de violations graves des droits de l'homme et de terribles traitements inhumains et dégradants depuis la tentative de coup d'Etat manqué du 13 mai 2015.

Ainsi, 35 militaires dont 5 officiers tous de la composante sociale Tutsi, et issus des ex-FAB au retour de leur mission de maintien de la paix en Somalie, ont été arrêtés à leur arrivée à l'aéroport international Melchior Ndadaye les 4 et 5 mars 2020. Ils étaient tous accusés d'avoir commis des fautes au cours de leur mission de travail. Comme si leurs collègues issus de

l'ancienne rébellion étaient des anges, même un officier, Capitaine Nsengiyumva Bienfaits qui avait été arrêté au même moment avait été vite relâché. Ce dernier est connu, selon des sources au sein de l'armée, pour ses actes de répression contre des jeunes manifestants contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza, en zone urbaine de Musaga. Rappelons que la répression criminelle a fait de nombreuses victimes dans le secteur de l'armée burundaise.

Signalons aussi qu'un cadavre d'un militaire non identifié a été retrouvé le 21 mars 2020, au bord de la rivière Rusizi frontière avec la RDC. Un pêcheur qui avait découvert le cadavre expliquait que la victime avait visiblement été tuée et qu'elle présentait du sang sur tout le corps. Le commandant du 122^{ème} bataillon d'infanterie confirmait que ce militaire n'avait pas été identifié et qu'il n'appartenait pas à ses troupes. Depuis la crise d'avril 2015, un effectif important de militaires a été la cible de la répression du régime Pierre Nkurunziza.

II.4. Entraînements paramilitaires à l'endroit des jeunes Imbonerakure

En province Kirundo, le travail d'entraînement para militaire des Imbonerakure n'a pas cessé depuis un certain temps. En date du 4 mars 2020, une soixantaine de jeunes Imbonerakure en provenance de différentes collines de la commune Kirundo s'étaient rassemblés au chef-lieu de la province. Ces entraînements commençaient par la course à partir de 4 heures du matin et se clôturaient vers 6 h 30 par le maniement des armes, c'est-à-dire le démontage et remontage des fusils kalashnikov, ainsi que par d'autres tactiques militaires.

Les formateurs Abel Ahishakiye, président provincial de la ligue des jeunes Imbonerakure et coordinateur de cette activité; le nommé Nkurunziza, chef de colline Nyange-Bushaza et démobilisé du mouvement FNL ainsi que Minani, responsable communal de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Kirundo annonçaient à leurs formés qu'ils pourraient remplacer les militaires et les policiers qui entrent en retraites ou qui meurent étant encore en activité, soit encore, qu'ils pourraient être appelés d'un moment à l'autre pour défendre le territoire national en cas d'agression. La population de cette localité signalait qu'elle vivait dans une peur panique surtout que ce n'était pas la première fois que de tels entraînements se faisaient dans la localité.

III. SPOILIATIONS ET PILLAGES ORGANISES PAR LE PARTI AU POUVOIR ET SON CANDIDAT AUX PRESIDENTIELLES DE MAI 2020

Lors des visites de campagnes dans différentes provinces du pays organisées par le secrétaire général et candidat présidentiel du parti au pouvoir Evariste Ndayishimiye, la population burundaise est contrainte de collecter des vaches et d'autres biens que l'autorité territoriale se précipite à lui offrir. En effet, jusqu'au 7 mars 2020, il avait reçu en tout 48 vaches et plusieurs autres biens. Ce jour-là, le secrétaire général du parti CNDD- FDD avait visité la commune Kabezi, province Bujumbura. Les autorités lui avaient donné dix vaches et plusieurs paniers remplis de vivres collectés par la population. Quelques jours avant, il était en province cibitoke à l'ouest du Burundi où le candidat aux élections présidentielles de 2020 avait reçu 18 vaches et plusieurs paniers de vivres. Le 29 février 2020, il était en commune Gihanga, province Bubanza et avait reçu 15 vaches et plusieurs paniers de vivres. Dans cette commune, des habitants avaient été forcés de contribuer à hauteur de 20 milles francs burundais pour acheter tous ces dons. En date du 28 mars 2020, Evariste Ndayishimiye s'était rendu en province Rumonge où les autorités administratives lui avaient offert 5 vaches et plusieurs paniers et sacs pleins de vivres.

En province Bujumbura, les organisateurs des contributions forcées passaient de maison en maison, dans des boutiques, bars, restaurants et marchés exigeant des contributions pour l'accueil du « futur » Président de la République.

Les fonctionnaires devaient contribuer une somme allant de 3 000FBU à 50.000FBU selon la catégorie et l'individu. Les commerçants donnaient une somme de 10.000FBU à 60.000FBU et les ménages contribuaient de l'argent ou des vivres.

Ailleurs dans les autres provinces, le parti CNDD-FDD continue les rançonnements de la population. En province Cankuzo, en date du 7 mars 2020, des Imbonerakure de la commune Cankuzo passaient de ménage en ménage pour collecter du moelon, sable et pierres pour la construction du stade. La population se lamentait et se posait des questions sur les collectes précédentes de fonds.

Des burundais se sont aussi insurgés contre la mesure de la BRB qui réglementait les transferts des devises à partir de l'étranger à partir du lundi 16 mars 2020. Dans le communiqué rendu public et signé par le Gouverneur de la Banque Centrale, Ciza Jean informait l'opinion nationale et internationale que les transferts instantanés internationaux des fonds devraient être réglés directement en monnaie locale, c'est-à-dire, en francs burundi. Le Gouverneur de la BRB déclarait que les bénéficiaires des fonds en provenance de l'étranger ainsi que ceux qui avaient des comptes en devises dans les banques commerciales n'avaient plus le droit de recevoir leur argent transféré de l'étranger en devises.

Les clients criaient contre ce qu'ils considéraient comme une mesure qui ne visait que le vol de leur argent. Ils se questionnaient pour savoir finalement le rôle des comptes en devises. Un des gérants de banque en province Gitega disait que l'Etat manquait de devises et que ce dernier voulait s'en procurer en s'appropriant des devises des clients des banques. Parmi les victimes, il y avait des commerçants qui avaient besoins de leurs devises pour aller acheter des marchandises à l'étranger.

IV. SPECULATIONS ET HAUSSES INCONTROLEES DE PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE

La crise socio-politique issue du troisième mandat illégal de Pierre Nkurunziza a eu des répercussions graves sur l'économie nationale. Le désordre qui s'est installé dans le pays et la chute de la production nationale ont occasionné des spéculations et des hausses non contrôlées de prix. Les tenors du pouvoir aux appétits égoïstes rendent du jour au lendemain le pays de plus en plus invivable de telle sorte que la majorité de la population burundaise est aujourd'hui en besoin ardent d'aides humanitaires. Les petits lopins de terres cultivables ne peuvent plus produire à la satisfaction des familles.

La substitution subite de l'engrais chimique importé par celui produits localement n'a pas résolu le problème de la production agricole, contrairement à ce que déclarent les dirigeants du pays. Des agriculteurs versent à l'avance au moins 25000FBU aux services du Ministère de

l'agriculture et de l'élevage pour se procurer de l'engrais chimique, mais souvent la distribution ne répond pas aussi spontanément.

Trouver de l'engrais chimique est actuellement un véritable défi. En plus, là où ce produit est trouvable, son prix a grimpé. Dans certains coins du pays, le kilo est vendu de 2000 FBu à 3500 FBu. La vente de ce produit n'est pas autorisée, mais les commerçants le vendent par fraude.

Les spéculations touchent aussi le sucre depuis pratiquement la fin de l'année passée. Partout dans le pays, c'est la pénurie du sucre qui fait l'actualité. Dans quelques boutiques rares où ce produit se remarque de façon occasionnelle, le prix d'un kg est passé de 2500FBu à 3500 FBu. Cette carence de sucre affecte plus sensiblement les jeunes enfants, les personnes âgées ainsi que les malades.

Trouver un kg de sucre dans une boutique à Bujumbura et dans certaines autres provinces du pays relève du parcours de combattant. Et si tu le trouves, le kg coûte 3000FBU et plus. Pourtant, la SUSUMO n'a pas diminué la production, selon son Directeur Général. Des tenors du pouvoir du CNDD-FDD en vendent de grandes quantités dans les pays de la sous-région dont la RDC et la Tanzanie, selon des sources dignes de foi.

Le ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme, Jean Marie Niyokindi est sorti en date du 9 mars 2020 de son silence pour annoncer des mesures pour sanctionner les spéculateurs autour du sucre, du ciment BUCECO et des produits BRARUDI. Il a précisé que son ministère est conscient de la gravité des spéculations autour du sucre devenue un casse-tête pour les consommateurs et pour toute la population en général. Il a interpellé les commerçants spéculateurs à cesser immédiatement, à respecter les prix officiels du sucre dans tous les magasins du pays. Pour le ministre, le sucre existe bel et bien dans les stocks en quantité suffisante. Les magasins qui seront surpris en spéculant de nouveau seront fermés, et paieront de fortes amendes. Les quantités de sucre saisies seront vendues aux enchères. Des grossistes agréés par la SOSUMO qui spéculent seront rayés de la liste. Les détaillants qui ne respectent pas les prix officiels seront frappés d'amendes.

Le ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme avait interpellé les consommateurs à dénoncer toute fraude et les caches de sucre. Jean Marie Niyokindi avait demandé le concours des gouverneurs de province pour surveiller les grossistes affectés dans leurs provinces afin

d'éradiquer la spéculation. Les mesures concernent également les commerçants du ciment de la BUCECO et des produits BRARUDI. Le ministre faisait savoir que ces entreprises n'avaient pas revu à la hausse les prix de leurs produits.

Malheureusement, l'intervention du Ministre et les mesures annoncées n'ont pas eu d'effets car la situation n'a changé d'un iota. Les spéculations sont restées une triste réalité jusqu'à la fin du mois. Un kg de sucre SOSUMO coûtait entre 3000 et 3500 FBU alors que le prix officiel est toujours de 2300 FBU. Un sac de ciment BUCECO coûtait 30000 FBU alors que le prix officiel de ce produit était fixé à 25000FBU. Pour les produits BRARUDI, le prix d'une bouteille de Fanta est passé de 700 à 800 FBU ou 1000 FBU dans certains bistrots.

Des informations recueillies affirmaient que les produits BRARUDI, SOSUMO et l'engrais FOMI étaient vendus clandestinement par les hautes autorités du pays en Tanzanie et en RDC notamment. La hausse des prix affecte également les produits des denrées alimentaires. La province de Muramvya est ici un cas d'illustration. C'est une province très productive qui sert la ville de Bujumbura et qui, aujourd'hui a atteint des niveaux de prix jamais vus.

Ainsi, au cours de la première quinzaine du mois de mars 2020, la province connaissait des variations de prix assez inquiétantes.

		fév. 2020	mars. 2020
Article	Mesure	Prix	Prix en FBU
Riz	1 kg	2.100	2.700
Haricot	1kg	1.500	1.700
Farine de manioc	1kg	1.100	1.500
Farine de maïs	1kg	1.300	1.400
Sel de cuisine	1kg	800	1.100
Huile de palme	Un bidon 5 L	9.000	12.000
Banane	1 bon régime	10.000-12.000	15.000-16.000
Patate douce	Un bon panier	4.000-5000	9.000
Pomme de terre	1kg	700	900

Avocat	1 pièce	200	300
Manioc	3 pièces	500	1.000
Colocase	Un bon panier	7.000	10.000
Viande	1 kg	8.000	9.000
Tomate	1 kg	1.100	2.200
Ananas	1 pièce	400	800
Loyer maison	1 Chambrette + salon/mois	60.000	80.000
Ciment	1 sac	30.000	35.000 (rare)
Moulin	1kg manioc	60	100
Transport	Muramvya-Buja	4.000	6.000
	Muramvya-Gitega	3.000	4.000

V. POLITISATION DES SERVICES DE SANTE COMMUNAUTAIRE, DEFI DE LA GRATUITE DES SOINS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS ET L'EPIDEMIE DE CHOLERA EN VUE

V.1. Politisation des services de santé communautaire du Ministère de la santé publique

Le phénomène de politisation des services de santé communautaire financés par des ONGs internationales dont World Vision se généralise dans le pays depuis l'année 2019. Le parti CNDD-FDD s'ingère et impose ses militants Imbonerakure pour occuper toutes les places des agents de santé communautaire. Tout ancien agent de santé communautaire non-membre de ce parti est limogé et est remplacé par un jeune Imbonerakure. Le phénomène de politisation est d'ailleurs une triste réalité partout dans tous les secteurs de la vie nationale.

En province Mwaro, commune Nyabihanga, tous les agents de santé communautaire qui n'étaient pas membres du parti CNDD-FDD ont été exclus de ces fonctions depuis la fin de l'année 2019. Cette exclusion avait eu lieu aussi dans les communes de la province Makamba durant cette même période. Des spéculations sur le kit distribué aux agents de santé communautaire ont été à l'origine de l'exclusion. Chaque agent de santé communautaire avait bénéficié d'un vélo, un téléphone portable, un complet d'une tenue imperméable, un mégaphone et des lampes solaires. Les ONGs et les centres de santé qui travaillent avec ces agents de santé communautaire ont regretté ces exclusions qui touchaient des personnes bien formées et expérimentées. Certains des jeunes Imbonerakure imposés ne savent ni lire ni écrire et sont dans l'incapacité d'exercer les fonctions leur attribuées.

V.2. Des lamentations à propos de la politique de gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans instaurée au Burundi

La politique de gratuité de soins pour les enfants de moins de 5 ans, annoncée en 2005 par le Président Pierre Nkurunziza, a connu d'énormes défis qui s'accroissent au fur du temps et de la crise politique en cours. Dans des centres de santé visités, des infirmiers affirment n'être plus à mesure d'avoir des médicaments gratuits à accorder aux enfants de moins de 5 ans. En province Gitega, des parents contactés se lamentent et disent qu'ils ne bénéficient plus de services dans les centres de santé. Selon des sources sur place, au centre de santé de l'hôpital régional de Gitega, seuls les examens médicaux sont faits gratuitement pour ces enfants. Ces derniers sont ensuite envoyés à l'hôpital où les docteurs prescrivent des médicaments à acheter dans les pharmacies de la mutuelle ou dans des pharmacies privées. Visiblement, le régime renonce à la politique de gratuité de soins pour ces enfants de moins de 5 ans.

V.3. Une épidémie de choléra signalée dans la commune Mutimbuzi, province Bujumbura

Dans nos rapports précédents, nous avons signalé une carence d'eau potable dans la commune Mutimbuzi, en province Bujumbura. A cette dernière, il s'est ajouté des inondations dues aux pluies diluviennes qui ont envahi les ménages dans certains endroits de cette commune et aggravé la situation hygiénique des habitants. Ainsi, au moins 23 cas de choléra ont été enregistrés durant cette période en zone Rubirizi, depuis le 24 mars 2020. Deux victimes parmi eux sont mortes vendredi le 27 mars 2020 dans un centre de santé de cet endroit. Les habitants et les agents de santé de la commune Mutimbuzi vivaient une peur panique car il y avait aussi une carence de médicaments pour faire face à ce fléau et un personnel médical insuffisant.

VI. DROIT A L'EDUCATION : DES EFFECTIFS INQUIETANTS D'ABANDONS SCOLAIRES AU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEEE SCOLAIRE 2019-2020

Le tableau suivant met en exergue des statistiques d'abandons scolaires récoltées dans certaines provinces du pays pour étayer le niveau atteint par le phénomène d'abandons scolaires au Burundi à deux niveaux d'enseignement fondamental et post-fondamental.

Province	Fondamental			Post Fondamental			Total		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Cankuzo	844	985	1829	50	57	107	957	1081	2038
Rumonge	1516	1742	3358	63	65	128	1579	1807	3386
Makamba	-	-	-	-	-	-	2633	2998	5631
Bubanza	-	-	2758	-	-	193	-	-	2951
Kirundo	3644	3879	7523	88	264	352	3732	4143	7875
Rutana	-	-	-	-	-	-	1891	2475	4366
Cibitoke	-	-	-	-	-	-	1686	1692	3378
Muramvya	1032	1283	2315	158	115	273	1190	1398	1588
Mwaro	820	845	1665	93	114	207	913	959	1872
Gitega	-	-	518	-	-	316	-	-	834
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	33919

Au moins 33919 cas d'abandons scolaires à la fin du premier trimsetre de l'année 2019-2020 ont été enregistrés au Fondamental et post-Fondamental dans les dix provinces du pays où nous avons pu avoir des statistiques. Les **Directions** Provinciales et Communales de l'Enseignement, Formation Technique et Professionnelle qui identifient ces statistiques relèvent la pauvreté des familles et les gossesses non désirées comme étant les causes principales de ces abandons scolaires. Ces statistiques n'ont jamais été atteintes dans l'histoire de l'enseignement burundais, comme le confirment des professionnels du ministère de l'éducation burundaise.

La crise politique du troisième mandat de Pierre Nkurunziza a eu des conséquences fâcheuses sur tous les secteurs de la vie nationale dont l'enseignement de base et du secondaire.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, la seule province de Muyinga avait enregistré 14575 cas d'abandons scolaires dont au moins 13472 cas d'abandons scolaires au fondamental sur un total de 161708 d'élèves et 1103 cas au post-fondamental sur 11063 des inscrits soit un taux respectivement de 8,33% et 9,9%.

VII. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

VII.1. Une infrastructure routière en état défectueux

Des passagers et conducteurs de véhicules se plaignent du mauvais état de la voirie urbaine et des routes nationales qui desservent les provinces de l'intérieur du pays. Le boulevard du « peuple Murundi » en Mairie de Bujumbura est complètement détruit sur une partie de la route. Des trous et des nids de poule sont nombreux à tel point qu'il est difficile de s'imaginer que le tronçon qui va du rond-point près du marché COTEBU jusqu'au quartier Mutakura et Kinama a été goudronné un jour. A notre passage au quartier Cibitoke, commune Ntakangwa, nous avons remarqué que les services de la Mairie de Bujumbura étaient en train de boucher les trous avec du sable. Les habitants vivant près de ces endroits disaient que le bouchage des trous par du sable ne pouvait rien résoudre du problème à voir l'état de délabrement des routes.

De l'autre côté, au sud de la capitale économique, la route ville- Kanyosha est endommagée sur un tronçon de deux kms, à partir du petit séminaire de Kanyosha jusqu'à la périphérie de cette zone urbaine. Ce tronçon de la route semble n'avoir jamais porté de goudron et la plupart des caniveaux étaient bouchés. Les eaux de pluie inondaient la route et les maisons sur la bordure de la route.

Du côté des Routes Nationales (RN), la situation était catastrophique. La RN3 Bujumbura-Rumonge-Nyanza- Lac est endommagée sur un trajet de plus de 90 kms dont une quarantaine dans la province Rumonge et une autre partie dans la commune Nyanza- Lac, province Makamba. Les habitants de la région sud du pays attendaient que la route soit réhabilitée depuis longtemps, mais jusqu'à la fin de cette période, rien n'avait été fait. La RN7, Bujumbura-Jenda était menacée de coupure juste à quelques mètres du parking de la zone urbaine de Musaga, commune Muha.

Si rien n'est fait, le risque d'interruption ou de perturbation de la circulation routière est grand dans peu de temps. Pourtant, ces routes sont vitales pour l'économie du pays et les mouvements de la population.

VII.2. Les enfants naturels non enregistrés dans les livres de l'état civil burundais

Selon le règlement qui régit les services de l'état civil burundais, l'enregistrement dans les livres de l'état civil des enfants naturels exige la présence de leurs pères biologiques. Cela signifie que les enfants naturels de pères inconnus n'ont pas droit d'être inscrits dans ces livres. Dans le temps, de tels enfants étaient inscrits aux registres des naissances avec l'appellation de "père inconnu". Ils étaient considérés comme ayant en commun les pères de leurs mères c'est-à-dire leurs grands pères maternels. Les agents de service d'état civil signalent qu'aucun texte ne précise cette nouvelle mesure. Ils disent se conformer aujourd'hui à une déclaration faite par le Président de la République à la radio nationale. De tels enfants ont alors perdu leur droit de se faire soigner gratuitement car l'attestation de naissance est toujours exigée dans les structures sanitaires.

VII.3. Tortures, traitements inhumains et dégradants contre les prisonniers politiques

La répression politique organisée et exercée par le régime du CNDD-FDD ne s'applique pas seulement contre les opposants politiques en activité dans la société, elle touche aussi des personnes en détention dans différentes prisons du pays.

A la prison centrale de Mpimba, des comités de sécurité composés des prisonniers en sympathie avec le pouvoir ont été mis en place et agissent en complicité avec les services des renseignements du régime. Des détenus dits politiques sont souvent mis à tabat pendant que d'autres sont arrêtés et placés dans les cellules d'isolement pour motifs de non-appartenance au parti au pouvoir. D'après des sources en provenance de cette prison, des détenus issus des partis de l'opposition ne cessent d'être victimes des violences et autres traitements inhumains à l'intérieur de la prison. Les comités de sécurité organisent des fouilles perquisition improvisées et violentes ciblant des opposants politiques.

Les prisonniers du troisième mandat de Pierre Nkurunziza et les militants des partis d'opposition tel le MSD sont les plus menacés. Il y a aussi les prisonniers issus des ex-Forces Armées Burundaises qui sont dans la même situation. Sous tortures atroces, ils sont mis dans des chambres correctionnelles "Tingitingi" où ils passent plusieurs mois sans voir le soleil.

Les clivages ethniques, politiques et régionaux sont une triste réalité dans les prisons du Burundi.

Les comités de sécurité mis en place dans les prisons et dans la prison de Mpimba ont érigé une structure de commandement à l'instar des militaires. Chaque comité est dirigé par un général et un commandant compagnie, suivis d'un chef des opérations, un chef de peloton et un chef de section. Pendant la nuit, ces comités de sécurité en profitent pour violer les droits de leurs codétenus. La prison centrale de Mpimba est organisée en 11 quartiers dont dix hébergent les hommes et un quartier pour femmes et nourrissons nées dans cette prison. A notre passage, cette prison comptait 4315 prisonniers pour une capacité ne dépassant 800 places.

VII.4. Le parti CNDD-FDD bat déjà sa campagne électorale

Au moment où les militants du principal parti de l'opposition politique, CNL, sont régulièrement arrêtés, torturés et emprisonnés accusés d'organiser des réunions illégales, le parti au pouvoir bat déjà sa campagne électorale, sous la bénédiction de la CEPI et des CECI en province Muramvya. En date du 26 mars 2020, le parti CNDD-FDD a organisé un grand rassemblement politique au stade provincial du chef-lieu de la province Muramvya. Des camions de type « FUSO » ont amené des militants de ce parti à partir de toutes les communes de la province. Ces derniers scandaient des slogans d'intimidation contre les opposants politiques. Les autorités administratives et policières avaient exigé la fermeture de tous les magasins, bistros, boutiques et autres lieux publics. En date du 28 mars 2020, il était prévu officiellement des travaux de reconstruction du stade provincial et tout le monde y était convié. A la surprise de tout le monde, les membres du CNDD-FDD sont venus dans les tenues de leur parti. Ceux qui ne sont pas membres de ce parti ont été ébahis et ont remarqué que leur présence n'était pas souhaitée dans cette rencontre. Ils ont voulu quitter le stade mais la police leur en a empêché. Les haut-parleurs diffusaient des chansons de campagne du parti au pouvoir et de louange du Président Nkurunziza. Signalons aussi que tous les écoliers et élèves étaient sommés d'y participer sous l'œil vigilant de leurs directeurs.

VII.5. Les caféiculteurs de la province Karusi manquent de marchés et les cérises pourrissent sous leurs yeux

Les caféiculteurs de la province Karusi ne savent pas à quel saint se vouer pour leurs cérises qui étaient à terme lors de cette période. Aucune station de lavage n'avait ouvert ses portes dans la province Karusi. Le directeur provincial de l'agriculture, élevage et environnement, Jean Séverin Sinzobatohana avait reconnu les faits et affirmait lui-même ne pas avoir de nouvelles sur cette question. Au moment où les caféiculteurs attendaient une réponse favorable à la fin de la semaine du 16 mars 2020, le mois s'est écoulé sans réponses à leurs doléances. La nouvelle réforme qui avait créé un nouvel organe de gestion de la filière café, l'Office de Développement du Café, ODECA en sigle, n'était pas encore en activité.

Malheureusement, les cérises étaient déjà mûres dans certaines localités de la province et les caféiculteurs commençaient à réutiliser la méthode traditionnelle de dépulpage sur pierre, méthode pourtant aujourd'hui prohibée.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le contexte socio-politique et économique empire à la veille des élections de mai 2020. Le parti CNDD-FDD refuse de perdre son terrain politique au profit du parti de l'opposition CNL qui démontre sa montée fulgurante sur l'échiquier politique.

Dans la détermination du pouvoir en place à y rester de gré ou de force, la compétition politique fait place aux violences et intolérance politiques qui font la une de l'actualité burundaise. De réunions en réunions, les ténors du CNDD-FDD cherchent à tout prix à anéantir la force de son rival CNL en tuant et en emprisonnant ses responsables.

La jeunesse Imbonerakure quadrille le pays et continue de commettre impunément les violences et de servir ainsi les intérêts égoïstes des ténors du régime en place. Entre temps et en attendant les résultats des élections, la peur de perdre les places juteuses au sein de l'administration publique nourrit les spéculations économiques et motive les détournements des fonds publics et des richesses nationales. Les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, l'infrastructure publique sont laissés pour compte, en attendant peut-être l'après-élections.

Face à tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De prendre des mesures qui s'imposent afin d'arrêter la propagation du CORONAVIRUS dans le pays ;
- De mettre fin aux violences politiques et aux violations des droits et libertés des citoyens pour favoriser un climat sain sans lequel l'organisation des élections crédibles est une utopie ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et amener les auteurs à répondre de leurs actes ;
- De sanctionner les autorités publiques qui s'adonnent au détournement des richesses du pays et qui les vendent illégalement dans les pays voisins pour leurs propres comptes ;
- De retourner les enfants à l'école en assistant les familles pauvres qui ne sont pas à mesure de nourrir leurs enfants scolarisés ;

- De refuser au candidat du parti CNDD-FDD aux présidentielles de continuer à spolier le peuple burundais.

Aux représentants du peuple, des partis politiques, des organisations syndicales, de la société civile et des confessions religieuses :

- D'adopter une approche de lutte politique et de revendications sociales centrées sur les droits de l'homme. Les partis politiques dont les membres sont persécutés doivent prendre les devants pour protester contre cet état de choses ;
- De se coaliser pour initier un changement radical et responsable de la gouvernance de l'Etat du Burundi.

A l'UA et l'ONU :

- D'envoyer des observateurs internationaux pour observer la situation des droits de l'homme et contribuer au retour à la paix et la sécurité préalablement aux futures élections ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue interburundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.